

Liste du matériel scolaire 1H-2H

Classe de Chloé Berguerand

Chers parents,

Selon le règlement de l'État du Valais du 22.03.2019, les frais pour les fournitures scolaires, le matériel de classe et d'école, ainsi que les activités culturelles et sportives en lien avec le Plan d'études romand sont pris en charge par l'État et par la commune.

Les effets et équipements personnels restent à la charge des parents. Le matériel scolaire sera fourni par les enseignants.

Voici la liste du matériel personnel que vous devez apporter pour la visite de la classe portes-ouvertes (1H) ou le premier jour d'école (2H) et qui vous sera rendu à la fin de l'année scolaire :

- Une paire de pantoufles fermées (conseil: marque Elefanten)
- Une paire de baskets à velcro qui ne marque pas le sol
- Un tablier à manches longues avec des élastiques aux poignets (une vieille chemise de papa coupée à la bonne longueur peut tout à fait convenir)
- Une serviette en tissu pour le goûter (pas de linge)
- Un gobelet en plastique dur
- Deux paquets de mouchoirs
- Quatre photos-passeports récentes
- Pour les 2H: le carnet scolaire signé

N'oubliez pas d'écrire le prénom de votre enfant sur toutes ses affaires ! Merci